

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 119 (1993)
Heft: 17

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comité central

Prestations et honoraires

Lors de sa réunion d'une demi-journée à Soleure, le 29 avril dernier, le CC a essentiellement examiné et approuvé les principes du modèle de prestations 95 (MP 95) – un complément aux règlements actuels sur les prestations et honoraires – conformément à la demande de la Commission centrale des règlements (CCR). Cette dernière commentera le contenu de ce nouveau texte dans un rapport spécial.

Politique de la société

Une semaine plus tard, le CC s'est à nouveau réuni, pour une session de plusieurs jours sur le Monte Verità près d'Ascona, afin d'arrêter les principes et stratégies conducteurs de la politique de la SIA. Les thèses ainsi dégagées devront présider à l'interprétation et à l'application des «Priorités pour les années 90» et servir de repères à une direction efficace de la société dans un contexte économique et politique marqué par de rapides changements. Dans le cadre des «Priorités», un engagement accru, soutenu par des interventions renforcées dans ces domaines, a été décidé sur les plans tant économique, que politique et juridique. Pour ce faire, on recourra notamment à la consultation de la base et d'autres associations professionnelles et organismes économiques sur des sujets spécifiques. Le monde politique et les médias feront l'objet d'une information ciblée. De même, il s'agira – dès leur phase préparatoire – de participer aux procédures de mise en consultation de textes législatifs touchant notre sphère d'activité. La position fondamentale du CC est qu'il faut combattre les chevauchements de réglementations, sans pour autant brandir aveuglément la formule souvent creuse de la «déréglementation». En l'occurrence, le mot d'ordre doit être: «assurer le nécessaire en traquant le superflu».

Ces décisions ont finalement été réaffirmées lors de la séance du CC du 18 juin 1993, à Fribourg, et des premières mesures concrètes furent engagées. Pour août, le CC a prévu une journée afin de débattre des nouvelles

réglementations annoncées en matière de soumissions et de droit cartellaire. Sur le plan de l'organisation interne, un cadre préliminaire a été défini pour préparer le SG aux nouvelles tâches qui l'attendent. Ainsi, des départements seront créés au sein du SG, dont les responsables formeront, avec le secrétaire général, la direction administrative de la SIA. Enfin, M. Hans Jörg Fuhr, ing. dipl. EPF/SIA, licencié en sciences économiques et directeur du service économique, a été nommé secrétaire général adjoint.

Activités de relations publiques dans les sections

Forte d'un essai couronné de succès durant l'hiver 1992/93, la section genevoise a décidé de mener une campagne de relations publiques étalée sur les quatre prochaines années, pour promouvoir l'activité des ingénieurs et architectes indépendants. Cette offensive, en grande partie financée par les bureaux d'études, sera conduite en coordination avec les autres sections romandes. Comme cette initiative s'inscrit précisément dans la ligne suivie par la direction centrale et que ses retombées pourront servir d'exemple pour des activités analogues dans d'autres régions, le CC a décidé d'y apporter un soutien financier.

Quant à la section valaisanne, promue hôte d'honneur de la Foire du Valais qui se tiendra en octobre 1994 à Martigny, elle saisira cette occasion pour mieux faire connaître à un large public le travail des ingénieurs et des architectes. Elle consacrera une partie de ses réserves financières à cette présentation de nos métiers et le CC soutient également cette initiative.

Assemblée des délégués

Les délégués réunis le 18 juin 1993 à l'Université de Fribourg, ont tout d'abord pu entendre une conférence du professeur P. Tercier consacrée au problème des tarifs SIA à la lumière du droit suisse des cartels. Les thèses exposées se sont notamment avérées

pleines d'intérêt par rapport aux travaux récemment engagés en vue du modèle de prestations MP 95. Ensuite, Daniel Kündig, architecte à Zurich, et Hans Zwimpfer, architecte et membre du CC, ont parlé de la position du concepteur indépendant face à un marché en mutation. Il fut en l'occurrence très instructif de mettre en parallèle les propos de M. Kündig, en faveur de la créativité et de la flexibilité pour lui caractéristiques d'un bureau d'études moderne, et les thèses présentées par le professeur Tercier. La partie statutaire fut ensuite consacrée à l'approbation des comptes 1992.

Elections

Pour succéder à M. Hans Rudolf Wachter – ing. dipl. EPF/SIA, membre du CC depuis 16 ans et président de la CCN depuis de nombreuses années – M. Fritz Kühni, ing. dipl. EPF/SIA a été élu par acclamation. Le nouvel élu est chef des constructions à la direction du III^e arrondissement des CFF à Zurich et il prendra également la succession de M. Wachter à la tête de la CCN. A ce dernier, le président Hans-H. Gasser a présenté les remerciements de la SIA pour son engagement hors du commun en faveur de la société, engagement qui a été récompensé par le titre de membre d'honneur attribué à Hans Rudolf Wachter. A la suite du retrait de M. Anton Prantl (ing. civil dipl. EPF/SIA) de Thoune, ont été élus, respectivement confirmés comme vérificateurs des comptes: MM. Hans Jörg Zentner (arch. dipl. EPF/SIA) de Lausanne, Hans Hübscher (ing. civil dipl. EPF/SIA) de Berne, Emil Rütli (arch. SIA) de Zurich, et Rémy Erard (ing. civil dipl. EPF/SIA) de Delémont.

Normes

La norme SIA 416 «Surfaces et volumes» a été adoptée, tandis que la norme SIA 190 «Canalisations» (1977) était déclarée caduque, puisque remplacée par une recommandation.

Nouveau groupe spécialisé

La requête du groupe de travail constitué pour la création d'un groupe spécialisé en systèmes de communi-

cation a été acceptée. Le nouveau groupe spécialisé ainsi constitué fera office de plate-forme de concertation et de défense des intérêts communs des maîtres d'ouvrages, concepteurs et entrepreneurs en matière d'étude et de réalisation de systèmes de communication.

Règlement concernant les groupes spécialisés

Nonobstant quelques modifications de forme, le règlement de base applicable aux groupes spécialisés a également été adopté. Ce dernier devait en effet être adapté aux dispositions statutaires modifiées, en particulier pour leur assurer une meilleure représentation à l'assemblée générale. Quant aux modifications statutaires présentées par les sections genevoise, jurassienne et zuricoise, elles ont été adoptées sans discussion.

Interventions des délégués

Au point «Divers» de l'ordre du jour, le président a commenté en détail les changements intervenus depuis la précédente AD en matière de tarification par le biais des pouvoirs publics. En ce qui concerne la TVA, il a insisté sur l'attitude favorable du CC envers un passage de l'ICHA à la TVA, dans l'espoir qu'une telle modification ouvre la voie à un abandon de l'impôt fédéral direct.

Hans Jörg Fuhr a fait le point sur l'assurance qualité (AQ) et les procédures de certification y relatives, sans oublier les activités du «Forum AQ», qui réunit les associations partenaires de la SIA – celle-ci assumant le rôle de secrétariat général – en vue d'élaborer une stratégie commune pour la conversion adéquate des normes ISO de la série 9000 (EN 29000) applicables à la construction. Un premier rapport du «Forum AQ» a été publié en allemand et en français sous forme de documentation SIA (SIA D 0102).

Le président a clos la séance à 13 h 30 en remerciant Fribourg de son hospitalité et les délégués de leur active participation.

*Walter Fischer, Dr en droit,
responsable du service juridique,
Secrétariat général de la SIA*

Symposium IDNDR

Contribution des ingénieurs européens à la prévention des catastrophes naturelles

*EPFL, Lausanne
29-30 septembre 1993*

L'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré les années 90 «Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles», estimant que le fatalisme n'est plus de mise en matière de catastrophes naturelles et que la communauté internationale doit faire preuve d'une ferme volonté politique pour mobiliser les connaissances scientifiques ou techniques afin d'atténuer les effets de ces catastrophes. Cette Décennie de l'ONU est connue sous l'abréviation IDNDR (*International Decade for Natural Disaster Reduction*) et 103 pays participent déjà activement à cet effort de coopération internationale. Le Comité national suisse de l'IDNDR se compose de douze membres représentant les départements fédéraux, les institutions cantonales et les milieux de la recherche scientifique. Un crédit-cadre de 3,5 millions de francs a été accordé au Comité national pour assurer son activité et réaliser des projets en Suisse et à l'étranger. Le secrétariat a été confié au Service hydrologique et géologique national et trois groupes sectoriels ont été constitués. Le groupe «Maîtrise des dégâts» travaille en étroite collaboration avec la protection civile, l'armée

Renseignements

Symposium IDNDR, secrétariat général SIA, M. S. Schuppisser, case postale, 8039 Zurich, tél. 01/283 15 15

et le Corps suisse pour l'aide en cas de catastrophes. Le groupe «Prévention et alarme» s'intéresse aux bases de planification et aux systèmes d'observation et de prévision au niveau national. Enfin, le groupe «Recherche» assure la coordination avec le programme PNR3 I du Fonds national «Changements climatiques et catastrophes naturelles». Sur le plan national, le Comité national suisse de l'IDNDR s'efforce d'évaluer les capacités de notre pays à réduire les catastrophes naturelles dans un état fédératif où la responsabilité de la gestion de ces événements incombe essentiellement aux cantons et aux communes.

Durant la période 1991-1993, des projets concrets ont été réalisés sur la représentation cartographique des mouvements de terrain et des dangers sismiques, sur la régionalisation des données sur les crues (suite aux inondations catastrophiques de 1987), ainsi que sur le transport d'alluvions dans les torrents alpins.

Initiatrice de ce symposium IDNDR, la Fédération européenne des associa-



Les suites d'une catastrophe naturelle au Moléson

tions nationales d'ingénieurs (FEANI), d'entente avec le Comité national de l'IDNDR, entend marquer de manière significative cette Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles. Des spécialistes européens en la matière (ingénieurs, économistes, administrateurs, chercheurs) apporteront leur précieuse contribution aux aspects «prévention», «état de préparation» et «reconstruction».

Les ingénieurs ont un rôle important à jouer dans cette Décennie, notamment par leur expérience et leur savoir-faire dans les problèmes de dimensionnement d'ouvrages et dans le choix de mesures structurelles. Ils permettent ainsi de limiter les pertes en vies humaines, les dégâts matériels et les troubles socio-économiques causés par les catastrophes naturelles. L'ingénieur est ainsi au service de la collectivité et ce symposium IDNDR sera l'occasion pour les ingénieurs suisses et européens de faire le point sur l'état des connaissances et sur les possibilités d'améliorer encore la sécurité de la population face aux catastrophes naturelles. Nous espérons qu'un grand nombre d'ingénieurs suisses et européens saisiront cette occasion d'échanges et nous rejoindront en septembre à Lausanne lors du symposium IDNDR pour apporter leur contribution à un thème à la fois humanitaire et technique.

*Ch. Emmenegger, prof.,
membre du comité d'organisation
du symposium IDNDR et du comité
national suisse de l'IDNDR*

Relations publiques externes

Brochure pour les communes

Faisant suite aux suggestions émises lors d'une conférence des présidents, la SIA cherche à intensifier ses contacts avec les interlocuteurs privilégiés de notre association et de ses membres que sont les responsables des travaux dans les communes et auprès des pouvoirs publics. A cet effet, il a été décidé de tirer parti du riche fonds thématique que constituent les textes de nos «plates-formes» parues en 1992, et de les rediffuser dans une

série intitulée «A propos de construction».

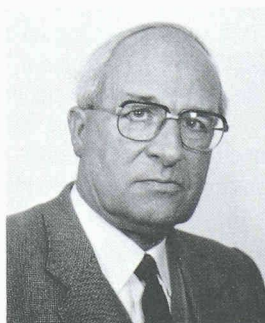
C'est ainsi qu'un premier recueil a été envoyé début juin à quelque 2800 responsables concernés: experts, administrateurs, architectes des pouvoirs publics et directeurs d'offices cantonaux ou communaux. Sous le titre «La construction, une démarche culturelle», divers aspects englobant la conception, la réalisation et la préservation sont abordés dans cette première livraison.

A suivre

Afin de maintenir et de poursuivre le dialogue avec les responsables visés, trois autres brochures sont en préparation, qui traiteront de «La coopération dans la construction», de «La qualité dans la construction» et de «La responsabilité des bâtisseurs».

Pour tout renseignement complémentaire: secrétariat général SIA, M^{me} Marguerite Felchlin, Selnaustrasse 16, case postale, 8039 Zurich, tél. 01/283 15 15, fax: 01/201 63.

Nouveau membre d'honneur de la SIA



Pour honorer les services qu'il a rendus à notre société et tout particulièrement son activité en faveur de la promotion des normes, Hans Rudolf Wachter, ingénieur civil dipl. EPF/SIA, a été nommé membre d'honneur de la SIA lors de l'assemblée des délégués du 18 juin 1993.

Né le 27 février 1923, Hans Rudolf Wachter, de Wetzikon (ZH), a, dans les années 60 déjà, représenté la Confédération dans les commissions pour les questions d'honoraires. Il s'est ensuite consacré à la commission pour la structure des règlements

d'honoraires, puis, plus brièvement, à la commission centrale des règlements (CCR), jusqu'à son élection à la commission centrale des normes (CCN) le 7 mars 1977. A la même époque, il s'est encore vu nommer à la commission d'examen pour l'inscription des ingénieurs civils au Registre suisse REG.

Le 24 septembre 1985, Hans Rudolf Wachter prenait la succession de Max Portmann à la présidence de la CCN et les années qui suivirent furent marquées par son important travail, ses hautes compétences et son engagement hors du commun dans les domaines suivants: adoption de la révision des normes du bâtiment, suivi intégral et résolution des problèmes épineux du projet P 87, enfin soutien de la nouvelle génération des normes SIA sur les structures porteuses – de la directive 260 à l'acceptation des normes 160, 161 et 162, issues du nouveau concept.

En tant que membre du comité de la section zuricoise et, plus tard, comme membre invité, Hans Rudolf Wachter a toujours maintenu ses contacts avec la section, en même temps qu'avec celle de Schaffhouse ces dernières années. Il s'est également montré fort actif dans le groupe spécialisé pour l'aménagement du territoire et l'environnement, où il a représenté les intérêts de la direction centrale de notre société. Au sein de la Fédération européenne d'associations nationales d'ingénieurs (FEANI), il a encore assuré la liaison avec le CC et le REG.

Depuis 1977 et jusqu'à sa démission présentée à l'assemblée des délégués du 18 juin, Hans Rudolf Wachter a en outre fait partie du comité central. Son talent pour ouvrir la voie à de nouvelles idées, sa vision rationnelle des problèmes et sa faculté d'en rechercher la solution avec tous ses partenaires lui ont valu l'appréciation de ses collègues de la CCN comme du CC.

En l'élevant à la dignité de membre d'honneur, la SIA entend manifester à Hans Rudolf Wachter toute la reconnaissance qu'elle lui doit. J'ajoute ici mon témoignage personnel de reconnaissance à l'ami avec lequel j'ai travaillé durant ces nombreuses années

à l'élaboration de notre recueil de normes.

*Caspar Reinhart,
secrétaire général de la SIA*

Nouveaux membres

Au cours du premier semestre de cette année, la SIA a accueilli les nouveaux membres romands et tessinois suivants, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Section de Fribourg

Berset Thierry, ing. civil, Fribourg; Juillerat Raymond, Dr, ing. él., Marly; Muller Stéphane, ing. civil, Viège; Rueck Stanislas, arch., Villars-sur-Glâne

Section genevoise

Agarici Marina, arch., Thônex; Alami Yasmine, arch., Romanel-sur-Lausanne; Banescu Dan, ing. civil, Genève; Calame Oleg, arch., Genève; Cassani Yves, arch., Petit-Lancy; Cotton Armand, ing. méc., Vandoeuvres; Heimberg Pierre-Yves, g. rural/géom., Thônex; Larraz Christopher, géol./sc. nat., Genève; Martignoli Laurent, arch., Anières; Maurer Michel, arch., Genève; Maye Stéphane, ing. civil, Genève; Ortis Sandra, arch., Genève; Phillips Frank, ing. civil, Puplinge; Pino Marc, arch., Genève; Salina Pascal, ing. civil, Genève; Salperwyck Luc, ing. él., Meyrin; Schulte Joachim, ing. civil, Onex; Stauffer Nicole, arch., Genève; Tommasiello Davide, ing. él., Châtellaine; Truffer Guido, arch., Genève

Section jurassienne

Durler René, ing. civil, La Heutte; Que-
loz Rénald, ing. forest., Les Genevez; Vuilleumier Daniel, ing. civil, Tramelan

Section neuchâteloise

Maksuti Hamdin, arch., Neuchâtel; Perrochet Stéphanie, autres br., Fressens; Rivier Jean-Lou, arch., Cor-seaux; Schmid Pierre-Emmanuel, arch., Neuchâtel

Sezione Ticino

Alves Ferreira Olivia B., arch., Brusata; Briccola Roberto, arch., Giubiasco; Censi Luca, ing. civile, Breganzona; Ceppi Leonardo, ing. él., Castel San Pietro; Cereghetti Mauro, arch., Mendrisio; Foglia Alberto, altri rami, Lugano; Guscetti Francesca, arch., Minu-

sio; Joss Daniel, ing. civile, Vezia; Limoncello Cateno, Dott., arch., Sementina; Marazzi Massimo, arch., Chiasso; Navone Nicola, arch., Viganello; Parini Mauro, Dott., géol./sc. nat., Manno; Pedrini Mattia, arch., Bellinzona; Pennacchi Giorgio, Dott., ing. civile, Coldrerio; Rosselli Giancarlo, ing. civile, Preonzo; Rovelli Sergio, g. rurale/géom., Canobbio; Rudin Antonio, arch., Zurich; Ruggia Giovanni, ing. civile, Bellinzona; Schacher Thomas, arch., Bellinzona; Vallenggia Elio, arch., Lugano

Section du Valais

Biedermann Bernard, ing. forest., Grimsuat; Cuccodoro Silvio, géol./sc. nat., Vétroz; Courtine Stéphane, ing. él., Savièse; Dubuis Benoît, chim./phys., Savièse; Guglielmetti Anne, arch., Martigny; Mittaz Xavier, ing. civil, Sion; Monnerat André, chim./phys., Lutry; Pasquini Laurent, ing. civil, Chavannes; Posse Marc-André, ing. méc., Sion; Robyr Marc-Antoine, ing. civil, Corin; Sartori Mario, Dr, géol./sc. nat., Savièse; Savary Jean, géol./sc. nat., Saint-Pierre-de-Clages; Schnyder René, ing. civil, Brigue; Stutz Edgar, Dr, géol./sc. nat., Savièse; Zuber Frédéric, géol./sc. nat., Glis

SIA vaudoise

de Benoit Pascal, arch., Lausanne; Bonifay Michel, ing. méc., Tolochenaz; Boskovitz Pierre, ing. civil, Ecublens; Bridel Christian, arch., Gland; Buchanan Mark, ing. civil, Féchy; Brichet Nicolas, chim./phys., Préverenges; Brunner Christoph, géol./sc. nat., St-Saphorin; Delacrétaz Yves, ing. civil, Morges; Della Valle Guy, Dr, géol./sc. nat., Yverdon-les-Bains; Dudt Jean-Paul, ing. civil, Lausanne; Fahmy Mona, Dr, chim./phys., Bretigny; Félix Alain, arch., Lausanne; Galeazzi Kim, ing. méc., Sainte-Croix; Heimgartner Walter, ing. civil, Gland; Kharchafi Mohamed, ing. civil, Epalinges; Lahlou Mouncif, ing. él., Lausanne; Loeffel Willy, ing. civil, Belmont; Nicole Laurent, chim./phys., Châtellaine; Oppliger Raoul, autres br., Belmont; Pirat Gilles, ing. civil, Belmont; Pellet Frédéric, ing. civil, Lausanne; Rechsteiner Roger, chim./phys., Villeneuve; Snider Ramseyer Lisa, arch., Lausanne; Vogel

Mirella, arch., Versoix; Wagner Martin, arch., Lausanne

Membres individuels

Etwaree Tazim, Dr, chim./phys., F-Ferney-Voltaire; Herold Soruco Christine, arch., Lausanne; Raskin-Schmid Marie-Pierre, arch., B-Bruxelles

Liste des membres 1994

La prochaine édition de la liste officielle des membres SIA sera publiée fin novembre 1993. Nous vous remercions au fait que les cartes de mutation pour la vérification des données ne sont dorénavant plus adressées chaque année à nos membres. C'est pourquoi nous vous saurions gré de bien vouloir vérifier votre inscription dans la liste des membres 1993 et de nous transmettre *par écrit*, jusqu'au vendredi 11 septembre 1993 au plus tard, toutes modifications (changement de numéro de téléphone, par exemple) ou corrections éventuelles à apporter aux données vous concernant.

*Secrétariat général de la SIA
Service des mutations
Case postale, 8039 Zurich*

Liste SIA des bureaux d'études 1993/94

La liste SIA des bureaux d'études 1993/94 paraîtra à la mi-octobre 1993. Cette nouvelle édition contiendra pour la première fois des annonces.

Secrétariat général de la SIA Zurich

Section neuchâteloise

Candidature

M^{me} Suzanne Kaussler, architecte, diplômée EPFZ en 1989 (Parrains: MM. Jean-Michel Triponez et Denis Clerc) Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 7 des statuts de la section, ils ont la possibilité d'adresser au comité leurs remarques ou oppositions éventuelles *dans un délai de 15 jours à compter à partir de la présente publication.*

Passé ce délai, la candidature ci-dessus sera transmise au Comité central de la SIA, qui se prononcera en dernier ressort sur l'admission.

SIA vaudoise

Assemblée générale bis: une ouverture bienvenue

On se souvient que le budget présenté par le comité pour cette année n'avait pas franchi le cap de l'assemblée générale ordinaire du 26 mars dernier¹. Le refus des cotisations telles qu'elles avaient été proposées laissant la section sans moyens, une assemblée générale extraordinaire était convoquée pour le 25 juin dernier.

Elle a donné l'occasion au comité de proposer un budget d'austérité – de «décroissance», pour citer le propos du président Roland Michaud –, cela sans renoncer à la volonté de revalorisation de la SIA. Pour cela, dans une louable volonté de rationalisation, le comité a mis sur pied une nouvelle structure composée de deux groupes:

- secrétariat
- communication

recourant à des spécialistes extérieurs pour les tâches sortant de leurs compétences.

Dans le cadre actuel des salaires, le secrétariat de la section, qui verra bientôt le départ à la retraite de M^{me} Bonhôte, comprendra un secrétaire général à temps partiel (dont le cahier des charges reste à définir), qui déchargera les présidents de section et de groupes d'une partie de leurs obligations et sera assisté d'un secrétaire à plein temps assurant la permanence du secrétariat.

Regrettant que ne puisse être mise sur pied une structure romande commune, le président souligne la nécessité d'une information permanente des pouvoirs publics. C'est ainsi que la SIA vaudoise souhaite proposer aux communes vaudoises un règlement type de construction.

Pour revenir au budget, le comité propose une augmentation de 25% des cotisations personnelles et de bureaux.

Dans ce cadre, le projet de répertoire des bureaux d'études nourrit la discussion, sans pourtant mettre en danger l'augmentation de cotisations et le budget proposé, lequel est approuvé à une large majorité. De plus, le principe de l'indexation des cotisa-

tions est également accepté. L'assemblée donne l'occasion de compter un nouveau membre, en la personne de M. Said Jaamei, ing. civil REG A.

Est-ce le cadre de l'Abbaye de Montheron? Une indispensable sérénité semble être revenue dans les rangs de la section, particulièrement en ce qui concerne ses relations de confiance avec le comité. On ne peut que s'en réjouir, lorsqu'on sait quels problèmes nos professions doivent affronter tant aujourd'hui que demain.

Candidatures

M. *Jacques Bize*, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1966 (Parrains: MM. Jean-Jacques Hitz et Roger Cornut)
M. *Joseph Boua*, ingénieur él., diplômé EPFL en 1982 (Parrains: MM. Michel Rudaz et Claude Rossier)

M. *Pierre de Almeida*, architecte, diplômé EPFL en 1990 (Parrains: MM. Philippe de Almeida et Mario Bevilacqua)

M. *Yves Duperrex*, ingénieur méc., diplômé EPFL en 1984 (Parrains: MM. Johannes Van Gilst et Philippe Urner)

M. *Wolciech Kaczura*, architecte, diplômé EPFL en 1990 (Parrains: MM. Luigi Snozzi et Aurelio Galfetti)

M^{me} *Nicole Maeder*, architecte, diplômée EPFL en 1989 (Parrains: MM. Jean-Luc Thibaud et Yves Golay)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la section, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée, *par avls écrits au comité de la section, dans un délai de 15 jours.*

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA à Zurich.

Anniversaires au secrétariat général

Sylvia Schütz et sa mère, Hulda Schütz, sont entrées au secrétariat général de la SIA en 1973. La première s'est occupée de la reproduction de l'ensemble des textes, importants et moins importants, de la SIA, ainsi que de la gestion des abonnements aux normes, tandis que la seconde veillait au confort «caféiné» des collaborateurs et à la mise sous pli des envois préparés par sa fille. Pour leurs 20 ans

de service, nous félicitons donc les deux jubilaires et les remercions de leur longue fidélité.

Piliers du service juridique, Walter Fischer, Dr en droit, responsable dudit service, et Elvira Kunz ont fêté, eux, leurs 15 ans de service en juillet. L'activité essentielle de Walter Fischer a porté sur la révision des règlements relatifs aux honoraires élaborés dans les années 60. Triomphant de nombreux obstacles, il a finalement réussi à présenter aux délégués une nouvelle génération de règlements relatifs aux prestations et honoraires (RPH 84). Décrire les activités du service juridique, tel qu'il l'a modelé, remplirait un nombre de pages considérable. Mentionnons seulement les avis de droit, par lesquels Walter Fischer a su indiquer de nombreuses solutions satisfaisantes à des maîtres d'ouvrages, architectes ou entrepreneurs empêtrés dans des accords peu clairs ou lacunaires et les compromis réalistes qu'il a amenés devant des tribunaux d'arbitrage dans tant de cas.

Associée à toutes ses activités, Elvira Kunz a – outre les travaux de secrétariat – assumé la responsabilité du vaste domaine englobant les rapports et l'administration des concours d'architecture. Grâce à son inlassable engagement, les tâches souvent pléthoriques du service juridique ont toujours pu être liquidées. Passée au service économique, il y a deux ans, E. Kunz a repris le suivi du groupe spécialisé de gestion dans la construction (GSG), ainsi que, depuis 1992, celui du groupe spécialisé des ingénieurs forestiers (GSF). Comme assistante de Hans Jörg Fuhr et Peter Rechsteiner, elle a été la cheville ouvrière du parfait déroulement de la réunion du GSG et de la manifestation Unitas consacrée aux «Nouvelles formes d'offres». Nous remercions Elvira Kunz et Walter Fischer de leur dévouement à la SIA depuis une décennie et demie et nous réjouissons de poursuivre notre collaboration avec la première comme avec le second. Et si la retraite de ce dernier est plus proche, gageons que le travail commun n'en sera pas moins intensif pour autant.

*Caspar Reinhart,
secrétaire général de la SIA*

¹Voir IAS N° 11 du 12 mai 1993, p. 196